

## Accord Cadre ZABR- Agence de l'Eau Fiche résumé

Titre du projet : **Entre sciences et actions publiques, le Rhône, quel espace d'interactions ? De l'historique à l'actuel**

Personnes responsables :

*(scientifique d'une équipe membre de la ZABR)*

**HONEGGER Anne**, géographe, DR2 CNRS, UMR 5600 Environnement Ville Société, 18 rue Chevreul, 69362 Lyon cedex 07, 04 37 37 63 42, [anne.honegger@ens-lyon.fr](mailto:anne.honegger@ens-lyon.fr)

**ALLARD Paul** PR1 Aix-Marseille université, UMR 7300 ESPACE

Equipes de recherche « ZABR » concernées :

*(équipe membre ou associée de la ZABR)*

UMR 5600

UMR Espace : Paul Allard

Autres partenaires :

*(préciser leur degré d'implication et leur accord)*

- Recherche : Carole Barthélémy, LPED, AMU
- Institutionnel

Thème de rattachement ZABR :

Observation sociale des Territoires fluviaux

Thème de rattachement Agence de l'Eau :

Dans l'accord cadre : Analyse des retours d'expérience de politiques mises en œuvre et identification des clefs pour améliorer l'action

Q2 Quels sont les leviers et freins à la mise en œuvre de la politique de l'eau : caractériser les déterminants de la prise de décision et du passage à l'action – caractériser les processus de décision des élus – caractériser la perception locale des politiques de gestion de l'eau

Site ou Observatoire de rattachement ZABR:

**OHM Vallée du Rhône**

Finalités et attendus opérationnels (1/2p):

Considérer le fleuve Rhône comme un socio-écosystème nécessite d'observer les interactions qui se nouent, au fil du temps, entre les activités sociales et le milieu fluvial. Plus particulièrement autour du Rhône, les interactions entre les scientifiques, faisant du fleuve un objet d'études original et les acteurs de l'eau, pour qui le fleuve constitue une artère majeure sur leur territoire d'actions sont révélatrices du fonctionnement d'un socio-écosystème. Dans cette perspective, le plan Rhône, initié suite aux inondations de 2003 peut être envisagé comme le résultat de ces interactions entre les productions scientifiques d'une part et les principes de gestion appliqués au fleuve, d'autre part. La recherche envisagée se propose d'analyser ces interactions

sur une période assez longue (depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui) en repérant des « objets-frontière », c'est-à-dire des objets qui permettent de fédérer science et action publique.

### Objectifs et méthodologie (1p) :

La recherche entreprise a pour objectif principal de mettre en perspective les recherches scientifiques et les actions publiques réalisées autour du fleuve Rhône. Une analyse en termes d'interactions permettra de comprendre comment les productions scientifiques circulent dans les sphères décisionnelles et inversement, comment les prérogatives institutionnelles influent sur les recherches. S'attarder aux interactions entre sciences et actions publiques permet de considérer le fleuve comme un socio-écosystème dont les principes de gestion et/ou d'aménagement sont intimement liés à la manière dont les sciences appréhendent ce socio-écosystème. Comme le précise le sociologue André Micoud : « *Les sciences, c'est-à-dire ces activités théoriques, en l'occurrence celles qui aujourd'hui s'occupent des fleuves, ne sont pas extérieures aux sociétés dans lesquelles elles se développent et qui, à propos des fleuves en particulier, développent d'autres activités imaginaires pour se représenter les fleuves de façon nouvelle, et juridique, pour normer autrement les manières de se comporter à leur égard* » (2000).

**La première hypothèse que nous émettons** est que la manière dont le plan Rhône a été élaboré suite aux crues de 2003 axé sur une gouvernance partagée et une problématique de restauration et de réparation écologiques est liée aux interactions entre les productions scientifiques et les acteurs locaux du fleuve. Ainsi, l'avènement des crues a provoqué une rupture dans la gestion du fleuve mais les réponses que les acteurs ont apportées à cette rupture résultent de changements amorcés auparavant repérables dans les interactions entre les actions publiques et les productions scientifiques.

En effet, le fleuve Rhône représente un cas d'école pour étudier ces interactions. Un ouvrage relatif aux productions scientifiques de l'université de Lyon consacre un chapitre au Rhône intitulé : « Un fleuve, des chercheurs, 30 ans de dynamique pluridisciplinaire autour du Rhône » (2013). Les années 1970-80 ont marqué un tournant dans la manière d'étudier le fleuve. Le programme pionnier du CNRS, le PIREN (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement) a incité les chercheurs hydrobiologistes à développer une recherche transversale entre biologie animale, végétale et géomorphologie. Le fleuve est alors appréhendé comme un « hydrosystème fluvial ». Le Rhône bénéficie également de la présence des géographes « rhodaniens » depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le tournant des années 1980 s'explique également par les politiques publiques à l'égard de l'eau qui tendent à s'éloigner d'une gestion uniquement hydraulique en considérant le fleuve tel un « milieu aquatique ». Les nouveaux processus de gestion plus déconcentrée des cours d'eau (amorcés par la loi sur l'eau de 1964) permettent également à des chercheurs d'occuper des places stratégiques de par leur engagement militant (associations, Agence de l'Eau...) (Barthélémy, Souchon, 2009). Enfin, l'avènement des actions de patrimonialisation également situé dans les années 1980 (création de musées, valorisation des usages du fleuve...) s'accompagne des travaux relevant de la sociologie et de l'ethnologie (avec la création de la maison du fleuve Rhône, par exemple). Le volet « sciences sociales » du fleuve fédéré par la notion d'« anthroposystème fluvial » vient compléter un paysage scientifique original, liant des chercheurs de disciplines différentes et les acteurs locaux dans une relation « durable ».

Il nous semble primordial de revenir sur ces interactions pour éclairer l'actuel plan de gestion du fleuve Rhône. Si les crues de 2003 ont joué un rôle de catalyseur, les réponses apportées à cette « crise socio-naturelle » restent à étudier.

**Notre seconde hypothèse est qu'il existe des « objets-frontière » (*boundary object*) - définis initialement comme une notion permettant de repenser la théorie de l'acteur-réseau (ANT) dans une perspective écologique de l'action collective et de l'innovation** (Star et Griesemer J, 1989 ; Star, 2010 ; Trompette et Vink, 2009 ; Trompette et Vink, 2010). Ces « objets frontières » permettent d'établir des interactions fortes et durables autour du Rhône entre les actions publiques et les recherches scientifiques (inversement des objets scientifiques et/ou d'action publique n'arrivent pas à fédérer les deux milieux sociaux). Les inondations, par exemple, constituent un objet-frontière stabilisé tant il a mobilisé actions publiques et productions scientifiques. *A contrario*, il semble difficile de traiter et de fédérer les actions concernant les micro-polluants et les effets de la pollution.

## **Objectifs de la recherche**

Afin de répondre à nos deux hypothèses, la recherche reposera sur deux thématiques :

- ✓ La première consistera à **compléter l'historique récent des interactions entre les actions publiques et les recherches scientifiques**. En effet, le bref historique présenté auparavant souffre de lacunes tant au niveau temporel (il nous semble pertinent de partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle) que spatial (les recherches menées dans le Rhône amont et aval restent méconnues qu'elles que soient les disciplines scientifiques). Les travaux réalisés en Suisse et dans le sud du bassin seront plus particulièrement étudiés.
- ✓ La seconde thématique portera sur **une analyse des actions du plan Rhône** eu égard à l'historique des interactions entre sciences et actions publiques. Quels sont les objectifs prioritaires du plan Rhône ? Comment interrogent-ils les chercheurs, de quelles disciplines ? Comment les productions scientifiques interfèrent-elles ou pas avec ces objectifs de gestion ?

## **Méthodologie : recherche documentaire, analyses sociologiques et enquête exploratoire**

Pour répondre à ces deux hypothèses, la majeure partie de la recherche consistera à identifier et analyser des documents écrits :

- 1) **Recensement et identification des productions scientifiques du fleuve Rhône** en lien avec les équipes et les réseaux de chercheurs depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, depuis la Suisse jusqu'à la mer. Une analyse thématique permettra de traiter conjointement les thématiques scientifiques et le type d'actions publiques menées. Le recensement des thèses et le dépouillement des revues de géographie (Revue de géographie de Lyon/Géocarrefour, Méditerranée, Etudes vauclusiennes etc.) seront ainsi une source privilégiée. **Cette approche pourra servir d'amorce pour une démarche historique plus complète** qui intégrera l'exploration des sources archivistiques très nombreuses et inexploitées des ingénieurs, des acteurs économiques, des usagers et des pouvoirs publics locaux et nationaux. La démarche historique est basée sur l'analyse des sources (écrites, iconographiques, techniques, architecturales etc.), leur mise en contexte dans une époque donnée et un essai d'interprétation. Le Rhône actuel est un héritage des aménagements, des politiques anciennes et des constructions symboliques qui sont parvenus jusqu'à nous, transformés ou non. Comprendre cette genèse permet de mieux appréhender le présent en identifiant ce qui relève du passé et les ruptures. Ce travail d'histoire n'en est qu'à ses débuts.

### **2) Périodisation des thématiques**

Une périodisation des thématiques développées autour du Rhône permettrait de mettre en évidence les ruptures, en particulier le passage d'un "Rhône ressource à aménager" pour les besoins économiques tant du point de vue de la navigation que de la production d'électricité et de l'irrigation à un "Rhône fragilisé" par les activités riveraines et les pollutions.

Parmi les sources possibles, outre celles indiquées précédemment dans le projet de recensement des productions scientifiques, il serait utile d'étudier une série d'événements médiatiques qui réunissaient tous les partenaires rhodaniens des riverains aux ingénieurs en passant par les politiques, les usagers, les scientifiques, les artistes. Il s'agit des fêtes du Rhône qui, de 1926 à 1984, ont réuni plusieurs milliers de Rhodaniens. Les fêtes du Rhône ont été créées par Gustave Toursier, fondateur de l'union générale des Rhodaniens en 1926. Au travers des documents disponibles (livres, minutes, compte rendu de presse, archives) se dessine une vision globale du fleuve qui intéresse les acteurs actuels du Rhône, que ce soit l'alliance des Rhodaniens ou les concepteurs du Plan Rhône. Ce travail serait basé sur l'analyse des discours des acteurs présents lors de fêtes à des dates différentes : par exemple 1926 (Tain-Tournon), 1933 (Marseille), 1961 (Avignon), 1984 (Monthey, dans le Valais suisse).

D'autres sources sont disponibles, tel le film de Paul Carpita tourné en 1980 sur le Rhône "Vallée du Rhône : la colère" qui dénonçait la pollution du fleuve de sa source à son embouchure.

Ce travail est faisable en une année. D'un point de vue historique, il compléterait des travaux menés sur d'autres terrains et qui donnent à penser que les années 70 marquent un tournant effectif. Sur l'Étang de Berre, par exemple, le changement du discours et la prise en compte des préoccupations écologiques au milieu des années 70 sont bien mis en évidence. Cette rupture, dans les articles de presse, a été rapide. Elle s'est accompagnée de la création de nombreuses associations de défense des riverains.

### **Ressources bibliographiques**

- "VII<sup>e</sup> congrès et fêtes du Rhône, Marseille, septembre 1933. Editions du Sémaphore, Marseille 1934.
- Revue l'Or du Rhône n° 1 de juillet 1926 à n° 8 du 1<sup>er</sup> trimestre 1929, n° 10 du 1<sup>er</sup> trimestre 1930 à n° 18, (1932), n° 24 (1933).
- Minutes du congrès de Valence de l'UGR (13 au 15 juin 1931), imprimées en 1934 par l'impr. Céas, à Valence.
- Minutes du VIII<sup>e</sup> congrès du Rhône, du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1934, éditées en 1935 par les impr. réunies, à Lausanne.
- Plantier Michel, 2011 *Gustave Toursier et l'Union générale des Rhodaniens*, Éditions Lacour-Ollé.

**3) Réaliser une analyse thématique du plan Rhône** selon des critères d'importance accordée à l'action (montants et types de financement, actions réalisées, traductions juridiques...).

**4) Mise en perspective de ces analyses** afin de souligner les convergences et les divergences entre productions scientifiques et actions publiques.

Enfin, **une enquête exploratoire** sera menée auprès de quelques acteurs scientifiques et en charge de la gestion du fleuve pour compléter les analyses précédentes. Il s'agit d'engager, une démarche scientifique qui articule aux productions écrites les discours des individus concernés et leurs propres visions de ces interactions. Le temps imparti d'une année ne permet pas de prévoir une enquête représentative mais seulement exploratoire.

L'approche sociologique et l'approche historique se complètent et permettent de suivre sur près de deux siècles l'évolution des sciences et des techniques que le fleuve a suscitées afin d'éclairer les pouvoirs politiques gestionnaires du fleuve. Ce temps long est nécessaire pour **comprendre les continuités et les ruptures** dans la gestion du Rhône et dans la manière dont "l'objet Rhône" est construit par les aménageurs selon les époques. Il semble en particulier que depuis le dernier tiers du XX<sup>e</sup>, le poids des études scientifiques menées par le CNRS et l'Université notamment se soit accru et joue un rôle plus important dans les projets de gestion du fleuve en introduisant des thématiques nouvelles sur la préservation des milieux naturels et sur une nouvelle manière de gérer les inondations. Une périodisation des types de politique de gestion permettrait de mettre en évidence les constituants de cette rupture.

Budget global du projet, durée et aide annuelle demandée : cf fiche jointe

#### **Rappels**

**Tout projet ZABR doit répondre à 5 critères** : être pluridisciplinaire, entrer dans les problématiques scientifiques de la ZABR, impliquer au moins 2 équipes du GIS ZABR, s'appliquer sur un site ou un observatoire de la ZABR, provenir d'équipes ayant une production scientifique internationale garantissant la valorisation future du travail de recherche. Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet de la ZABR. <http://www.zabr.org>

Remarque : le critère de site ou d'observatoire peut être levé s'il est démontré : soit que l'action est en lien avec des travaux en cours sur un site ou un observatoire de la ZABR (ex : test d'un outil sur un autre secteur), soit si l'action permet une analyse comparative avec les travaux réalisés sur les sites et observatoires et nécessite de passer à l'échelle du bassin versant du Rhône.